

FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT

Une facture **annuelle** comprenant les frais de contribution familiale, la cantine et éventuellement divers coûts de fichiers sera distribuée courant septembre.

Les échéances mensuelles sont programmées sur 10 mois à partir du mois d'octobre selon le mode de règlement choisi (prélèvement, chèque ou espèces, virement).

Si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique, merci de compléter le talon réponse ci-dessous.

Les Chefs d'Etablissement

*coupon à retourner avec le dossier d'inscription
"facturation et mode de paiement"*

Nom de la famille :

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) scolarisé(s) :

Accepte de recevoir la facture par mail et indique son adresse mail

.....

Choix du mode de paiement et de périodicité

Nous souhaitons régler par :

prélèvement (en 10 fois d'octobre 2020 à juillet 2021)

chèque ou espèces (d'octobre 2020 à juillet 2021)

virement bancaire (le 10 de chaque mois à compter d'octobre 2020) en indiquant le nom de l'élève.

Nos coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1680 6013 0013 0226 7900 096 BIC : AGRIFRPP868
--

Paiement par prélèvement

Nous étions déjà en prélèvement au cours de l'année 2019-2020 et il n'y a aucun changement de coordonnées bancaires : je n'ai aucune démarche particulière à faire.

Nous n'étions pas en prélèvement en 2019-2020 et j'opte pour le prélèvement pour l'année 2020-2021. Je fournis un IBAN (RIB) : un mandat SEPA sera alors établi par le comptable, à compléter et à retourner rapidement à l'établissement.

Signature(s) de la famille :